

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe
Band: 11 (1996)
Heft: 1: Gazette

Rubrik: Organisations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ORGANISATIONS

Le Corpus Vitrearum suisse, son histoire, ses activités et son avenir

Au printemps 1995, le Centre suisse de recherche et d'information sur le vitrail a pu aménager définitivement dans de nouveaux locaux situés dans le Château de Romont. Le nouveau siège de l'Institut a été officiellement inauguré le 27 octobre 1995 en la présence de chercheurs spécialisés dans les vitraux venus de toute l'Europe et d'Outre-Mer ainsi que de personnalités politiques de la Ville de Romont, du Canton de Fribourg et de la Confédération. Depuis sa création, l'Institut entretient des relations étroites avec le Corpus Vitrearum suisse dont la présidente siège dorénavant au sein du Conseil de la fondation du Centre suisse de recherche et d'information sur le vitrail. C'est ainsi que l'inventaire des vitraux en Suisse dispose désormais en quelque sorte d'un toit et d'un siège institutionnel fixe ce qui lui faisait défaut jusqu'à présent. Le directeur du Centre suisse de recherche et d'information sur le vitrail, Stefan Trümpler, a demandé à l'auteur du Corpus Vitrearum de présenter ce domaine du travail de recherche de l'Institut à l'occasion de l'inauguration officielle des nouveaux locaux. Il s'agissait en premier lieu d'expliquer ce qu'est le Corpus Vitrearum, de décrire comment il a été créé, quelles sont ses tâches et de présenter ce que sera son évolution future.

L'histoire et l'organisation du Corpus Vitrearum Medii Aevi international

Hans Robert Hahnloser, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Berne, a présenté en 1949, au Congrès international des historiens de l'art de Lisbonne, un premier projet visant la création d'un Corpus des vitraux européens du moyen âge. Les terribles pertes subies dans ce domaine de l'art au cours des deux guerres mondiales sans que les vitraux disparus n'aient jamais été documentés ou décrits rendaient urgente la création d'un tel inventaire. Le Comité international de l'histoire de l'art (CIHA) a créé cet inventaire en 1952 à l'occasion du Congrès international des historiens de l'art d'Amsterdam et l'a placé sous l'autorité de l'Union académique internationale. Au cours des années suivantes, le Comité international du Corpus Vitrearum a élaboré des directives pour les futurs auteurs des recueils du Corpus qui, jusqu'en 1983, ont été remaniées plusieurs fois. Ces directives prévoient que chaque volume du Corpus Vitrearum doit comprendre un inventaire, une description exacte de l'objet (les parties originales et les parties re-

staurées du vitrail doivent être mentionnées), une histoire des vitraux, une description de leurs couleurs, de leur composition, de leur iconographie, de leur style ainsi qu'un exposé sur le contexte artistique et historique dans lequel ils ont été créés. Le catalogue comprend entre autres une vue d'ensemble de la documentation photographique des vitraux et en annexe les sources écrites sous formes d'extraits de documents.

Le Corpus Vitrearum Medii Aevi suisse

Immédiatement après la création du Comité international, les Commissions nationales pour le Corpus Vitrearum se sont constituées sur le même modèle. Leur mission consistait à trouver des auteurs à qui confier les travaux de recherche et à publier les ouvrages ainsi réalisés. En Suisse c'est la Commission pour le Corpus Vitrearum de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (présidente Ellen J. Beer) qui se charge de cette tâche. C'est également à Hans Robert Hahnloser que l'on doit l'initiative de la création de la Commission suisse dont il fut d'ailleurs le premier président. C'est à une de ses élèves, Ellen J. Beer, qu'il va confier la rédaction du premier volume sur les vitraux du XIII^e siècle en Suisse qui est paru en 1956 et fut la première publication du Corpus Vitrearum Medii Aevi. C'est en 1965 qu'a été publié le volume suivant, une étude approfondie sur les vitraux du XIV^e et XV^e siècle en Suisse sans Königsfelden et Berne (tome 3 de la série suisse). En 1996, l'étude sur les vitraux de la cathédrale de Berne devrait enfin être publiée puisque le manuscrit est terminé, elle constituera le tome 4 de la série. Lorsque le tome 4 sur la cathédrale de Berne aura été publié, il ne manquera à l'œuvre suisse pour être complète que la publication prévue de l'étude sur les vitraux de l'ancienne église abbatiale de Königsfelden (tome 2 du Corpus suisse) qui a commencé en 1994 et la publication d'un volume sur les musées qui fera également office d'œuvre complémentaire (tome 5).

Du Corpus Vitrearum Medii Aevi au Corpus Vitrearum

En 1952, les pères fondateurs du Corpus Vitrearum s'étaient fixé comme objectif une documentation complète et une étude scientifique des vitraux du moyen âge en Europe. La plupart des vitraux existant encore en Europe ont été créés dans de nombreux pays après la date fixée (vers 1520) par les fondateurs du Corpus Vitrearum. (Par exemple, la Belgique et les Pays-Bas comme également la France et l'Italie possèdent un patrimoine riche en vitraux du XVI^e et du XVII^e siècle). C'est pourquoi, depuis, la plupart des pays ont transformé le nom officiel Corpus Vitrearum Medii Aevi en simple Corpus Vitrearum sans limite dans le temps et donc plus complet.

Les tâches actuelles et futures du Corpus Vitrearum suisse

Les vitraux du moyen âge et les vitraux de cabinet

Le Corpus sur les vitraux suisses du moyen âge va bientôt toucher à sa fin, une partie du travail ayant déjà été terminée, une autre étant en cours de réalisation. C'est d'ailleurs là l'objectif premier que s'est fixé la Commission suisse pour les années à venir. Bien que la Suisse puisse s'enorgueillir d'un grand nombre de vitraux importants datant du moyen âge, il ne faut pas oublier que c'est au XVIe, XVIIe et XVIIIe siècle qu'ont été créés le plus grand nombre de vitraux qui sont par ailleurs tout à fait caractéristiques de la création artistique suisse. La Commission a donc décidé de ne pas s'en tenir à la limite dans le temps fixée par les directives afin de publier un volume sur la cathédrale de Berne et a demandé à l'auteur d'étudier tous les vitraux de cabinet à motifs héraldiques ayant été créés jusqu'en 1800. C'est la première fois, dans le cadre du Corpus Vitrearum, que ce type de vitraux est documenté et étudié selon des critères historiques et artistiques. La situation problématique de la recherche dans ce domaine a montré que l'étude de ce patrimoine artistique si typique pour la Suisse est inexistante et constitue une urgence. Il existe des centaines de vitraux de cabinet, la plupart à motifs héraldiques, datant du XVe au XVIe siècle dans les collections des musées suisses ainsi qu'à leurs emplacements originaux dans les bâtiments publics et plus particulièrement dans les églises rurales. On peut citer par exemple les nombreuses églises de la campagne bernoise qui ont conservé ces ornements riches en couleurs (Kirchberg, Worb, Jegenstorf, Hilterfingen, etc.). Une étude minutieuse de ces vitraux permettrait de constituer des catégories d'oeuvres qui auraient une signification artistique plus importante que le classement des œuvres hétérogènes par artiste tel qu'il a été pratiqué par les chercheurs jusqu'à présent. Il est rare que les sources et les signatures permettent d'être sûr de l'origine de ces œuvres que l'on attribue à tel ou tel artiste et qui, de ce fait, ne possèdent qu'une valeur historique moindre.

Un nouvel élan pour la recherche sur les 'vitraux suisses'

L'étude de ce que l'on appelle 'les vitraux suisses' jouit à l'heure actuelle d'un nouvel essor. En plus du volume sur les vitraux de la cathédrale de Berne qui traite du vitrage de 1420 à 1800, d'autres travaux sont en cours dans le domaine des vitraux de style gothique tardif et moderne: l'inventaire des vitraux de la maison gothique du parc du château de Wörlitz (Saxe-Anhalt, Barbara Giesicke et Mylène Koller); le catalogue de la collection Wyss de vitraux au Musée historique de Berne (Rolf Hasler). Nous ne devons cependant pas nous satisfaire de l'intérêt actuel que suscitent certaines collections mais bien plus nous fixer comme objectif de recenser l'ensemble des vitraux conservés pour la

ORGANISATIONS

recherche. L'élaboration d'un inventaire complet des 'vitraux suisses' datant de la fin du XVe au XVIIe siècle encouragerait et stimulerait énormément l'intérêt qui s'est nouvellement développé pour ce patrimoine culturel.

L'étude future des 'vitraux suisses'

Une fois que sera terminé le Corpus Vitrearum des vitraux du moyen âge en Suisse, la principale tâche de la Commission pour le Corpus Vitrearum va consister, au cours des prochaines années, à mettre au point un programme pour l'étude de ce que l'on appelle 'les vitraux suisses' et d'élaborer un concept d'inventaire. Actuellement on ne dispose à ce niveau que de quelques idées concrètes qui ne sont pas encore mûres pour une mise en application. Les directives du Corpus Vitrearum doivent bien entendu être adaptées à la forme spécifique et aux motifs particuliers de ce patrimoine. Un premier pas dans ce sens sera d'entreprendre une classification des objets (de préférence en fonction des centres de fabrication de ces vitraux) et d'élaborer un programme de publication. Il semble que les collections des musées ne puissent être qu'en partie soumises à une classification en fonction de critères régionaux de telle sorte qu'il serait souhaitable de faire de ces vitraux une catégorie à étudier à part.

Les vitraux du XIXe siècle

Les vitraux représentant généralement des armoiries et que l'on appelle également 'vitraux suisses' (ou 'vitraux de cabinet', un terme pas toujours approprié) ne sont cependant pas la seule catégorie de vitraux à laquelle le Corpus Vitrearum s'intéresse depuis quelques années. Le travail des peintres-verriers du XIXe siècle a de tout temps éveillé la curiosité des auteurs du Corpus Vitrearum. Mais c'est plutôt leur travail de restaurateurs de vitraux historiques que celui de créateurs de nouvelles œuvres qui a toujours attiré l'attention des chercheurs. L'art du vitrail au XIXe siècle a longtemps été considéré comme peu original et de mauvais goût de telle sorte que les vitraux de cette époque ont souvent tout simplement été détruits et jetés à l'occasion de restaurations. Pour cette raison, il est donc de plus en plus important d'inventoriser et de documenter les cycles de vitraux du XIXe siècle qui ont été conservés. Des mesures très concrètes dans ce sens ont déjà été prises en Suisse. Anne Nagel et Hortensia von Roda sont actuellement en train d'élaborer un inventaire des vitraux bâlois du XIXe siècle dans le cadre d'un projet du Fonds national suisse.

ORGANISATIONS

Les vitraux modernes et contemporains

Il est fort probable que les vitraux du XXe siècle feront également l'objet d'une étude du Corpus Vitrearum. Le Centre suisse de recherche et d'information sur le vitrail abrite non seulement le Corpus Vitrearum mais également le Musée du vitrail. Ce musée que dirige également Stefan Trümpler s'efforce, depuis sa création, de faire connaître le travail d'artistes modernes et contemporains. Le Centre possède par ailleurs des collections assez importantes d'esquisses et de cartons du XIXe et du XXe siècle dont il s'occupe et qui font actuellement l'objet d'une inventarisation afin d'être accessibles à la recherche.

La conservation des vitraux historiques

Cette vue d'ensemble des travaux actuels et futurs du Corpus Vitrearum montre clairement que ses activités se sont multipliées depuis sa fondation. Cette évolution s'est fait sentir très tôt, peu de temps après sa création, car c'est déjà en 1962 qu'a été créé, dans le cadre du Corpus Vitrearum, le Comité international technique. Cette instance s'est dès le début préoccupée du problème de plus en plus urgent de la dégradation des vitraux historiques due à la pollution de l'air. L'étude des problèmes de la conservation des vitraux est, à côté de l'inventarisation, de la documentation et de la recherche historique, une des tâches principales du Centre suisse de recherche et d'information sur le vitrail. Grâce aux contacts étroits entre l'Institut et le Corpus Vitrearum, ces activités peuvent être menées à bien de manière judicieuse.

Les problèmes de la recherche sur les vitraux

Nous ne pouvons pas terminer ce court exposé sur le présent et le futur de la recherche sur le vitrail en Suisse sans mentionner au moins brièvement un problème fondamental qui ne se pose d'ailleurs pas uniquement à la recherche sur le vitrail, à savoir, le financement problématique de ce genre d'activité. Jusqu'à une date récente les travaux du Corpus Vitrearum bénéficiaient uniquement du financement accordé aux projets du Fonds national suisse. C'est le grand mérite de cette institution d'avoir supporté presque à elle seule le financement de trois volumes du Corpus Vitrearum. Lorsque le projet du Fonds national sur les vitraux bernois est arrivé à son terme en 1992, c'est le Centre suisse de recherche et d'information sur le vitrail qui a assuré la continuité des travaux qui n'avaient pas été terminés, en créant à cet effet un demi-poste. En 1994, le Fonds national suisse a de nouveau accordé au Corpus Vitrearum un crédit

pour la rédaction du volume sur Königsfelden ce qui a permis à l'auteur de conserver ce poste à mi-temps. Afin d'accélérer les travaux, ce poste est passé à 75 % grâce à une généreuse contribution du Canton d'Argovie. Le financement est pour le moment assuré jusqu'au 30 juin 1997. Après cette date il faudra de nouveau chercher des moyens pour assurer le financement de cet important travail de recherche.

L'inauguration des nouveaux locaux où se trouve désormais le Centre suisse de recherche et d'information sur le vitrail a montré que les autorités et les personnalités de la commune, du canton et de la Confédération sont très concernées par la recherche sur le vitrail et bien disposées à son égard. On peut donc en déduire que cet Institut récemment créé a réussi à éveiller l'intérêt des autorités pour ce patrimoine culturel si caractéristique de la Suisse et à les sensibiliser à la nécessité de cette recherche. Il est très encourageant de constater que les chercheurs et les instances compétentes aux différents niveaux de l'administration sont animés par le désir commun de sauvegarder cet élément exceptionnel de la création artistique suisse afin de le transmettre aux générations futures et de sensibiliser l'opinion publique à l'importance de cet art.

Brigitte Kurmann-Schwarz

Du nouveau pour l'Expert-Center

Après une longue période de préparation et de planification, la création de l'Expert-Center pour la conservation des monuments historiques (EC) se concrétise. L'Expert-Center bénéficie du soutien de la 'Fondation pour l'encouragement de la recherche et de l'enseignement des techniques scientifiques de restauration dans le domaine du Patrimoine bâti'.

A l'occasion de sa séance du 22 janvier 1996, le Conseil de la Fondation a décidé d'activer la phase de réalisation et de permettre le plus rapidement possible la mise en fonctionnement de l'Expert-Center. L'Expert-Center va être conçu sur les structures déjà existantes du Laboratoire technologique de l'Institut pour la conservation des monuments historiques de l'EPF-Zurich et du Laboratoire de la Conservation de la Pierre de l'EPF-Lausanne. Le Conseil de la Fondation a formé un comité de travail dont font partie Johannes Fulda (Conseil des écoles polytechniques fédérales), Johann Mürner (OFC), Hans-Jörg Schmid (Fondation Pro Patria) et Alfred Wyss (CFMH).

L'Office fédéral de la culture (OFC) et la Fondation Pro Patria participeront selon toute vraisemblance au financement de l'EC. La collecte de Pro Patria sera consacrée cette

année essentiellement à l'encouragement de la création de l'EC. Par ailleurs, d'autres éventuels supports financiers vont être contactés comme les cantons et les représentants de l'économie privée. L'Expert-Center devrait pourvoir commencer à fonctionner progressivement au cours de cette année.

Les personnes suivantes font partie du conseil de la Fondation: Johannes Fulda (président), secrétaire général du Conseil des écoles polytechniques fédérales, Zurich; Eric Teyssiere (vice-président), conservateur des monuments historiques du Canton de Vaud/Association des Conservateurs Suisses de monuments historiques (ACMH), Lausanne; Vinicio Furlan, directeur du Laboratoire de Conservation de la Pierre (LCP), Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), Lausanne; Georg Mörsch, Institut pour la conservation des monuments historiques, Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ), Zurich; Johann Mürner, chef de la Section Patrimoine culturel et monuments historiques de l'Office fédéral de la culture (OFC), Berne; Hans-Jörg Schmid, membre du comité de la Fondation Pro Patria, St-Gall; Gian-Willi Vonesch, directeur du Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE), Berne; Alfred Wyss, vice-président de la Commission fédérale des monuments historiques (CFMH), Bâle.

Vo

ORGANISATIONS

La première priorité de la nouvelle orientation est un renforcement de l'engagement en matière de politique culturelle au niveau fédéral afin d'accorder à la culture, et plus particulièrement aux beaux-arts, plus de place et une plus grande valeur dans les discussions politiques et lors des prises de décision politiques importantes. Parallèlement, la Société suisse des beaux-arts désire contribuer à la coordination des activités culturelles entre la Confédération, les cantons et les communes.

La deuxième priorité est l'encouragement de l'échange des informations et des expériences entre les sections et la promotion des contacts avec les autres organisations actives dans le domaine culturel.

La tâche du comité de la Société suisse des beaux-arts consiste à concrétiser ces priorités et ces objectifs. Pour ce faire, il est dépendant de l'aide de toutes les personnalités et institutions intéressées à la culture et du soutien des médias.

Adresse: Société suisse des beaux-arts, secrétariat, Zeughausgasse 55, 8026 Zurich, Tél. 01 241 63 06, Fax 01 241 63 73

Nouvelle orientation pour la Société suisse des beaux-arts

La Société suisse des beaux-arts est une organisation faîtière qui comprend 36 sociétés et associations régionales se consacrant aux beaux-arts. La Société suisse des beaux-arts est particulièrement connue pour la publication du 'Kunst-Bulletin', la plus importante revue d'art en Suisse. La Société suisse des beaux-arts est par ailleurs co-fondatrice et co-financière de la caisse-maladie et du fonds de soutien pour les peintres et sculpteurs suisses et travaille activement au projet de la Banque de données des biens culturels suisses (BDBS) qui est actuellement en phase de réalisation.

L'assemblée générale des délégués du 28 octobre 1995 à Zoug a permis de mettre un terme à la discussion sur la nouvelle orientation de la Société suisse des beaux-arts. Cette discussion avait commencé en 1992 par un questionnaire détaillé envoyé aux sections. A l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire des délégués en février 1995, les résultats de ces questionnaires ont été évalués et les différents thèmes ont été traités au sein de groupes de travail.

Nouveau registre des membres de la SCR

L'Association suisse de conservation et restauration (SCR) a publié un nouveau registre de ses membres. Ce nouveau registre comprend en plus de la liste proprement dite des membres de la SCR, les statuts et les règlements de l'association professionnelle, la définition de la profession, le code de déontologie ainsi que les directives de l'organisation faîtière E.C.C.O. (European Confederation of Conservator-Restorers' Organisations). Ce nouveau registre sera distribué à toutes les personnes qui s'occupent de la conservation des biens culturels en Suisse. L'objectif de ce nouveau registre qui se présente sous la forme d'un classeur est de faciliter la recherche de spécialistes compétents dans le domaine de la conservation et de la restauration dans les différentes régions suisses.

ORGANISATIONS

E.C.C.O – Newsletter

L'E.C.C.O (European Confederation of Conservator-Restorers' Organisations) créée en 1991 a publié le premier numéro d'un bulletin d'information. Ce bulletin a pour objectif de donner la parole aux organisations membres désireuses d'informer les lecteurs sur leurs divers domaines d'activité, les associations de restaurateurs et de conservateurs des différents pays, les problèmes spécifiques de la profession, les programmes en cours, les séminaires et les cours. Dans le premier numéro l'Association suisse de conservation et restauration (SCR) est l'une des organisations à se présenter.

Les commandes peuvent être adressées au: Secrétariat et service d'information de la SCR, Patricia Bongard, Route Chantemerle 8A, 1763 Granges-Paccot, Tél. et Fax 037 26 63 61

Le Bulletin d'information de l'ISEA

En remplacement de la lettre qu'ils recevaient jusqu'à présent, les membres de l'Association de soutien de l'Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA) recevront désormais deux fois par an le Bulletin d'information de l'ISEA. Dans de courts articles 'feuilletonnésques', des projets de recherche, des expositions et des projets de publication seront présentés aux lecteurs qui seront également tenus informés des programmes des conférences et d'autres manifestations et activités publiques de l'ISEA. Ce Bulletin multilingue – les textes sont publiés dans la langue originale de l'auteur – se veut être une publication illustrée distrayante et se présente sous un aspect séduisant et décontracté.

MEMORIAV est née!

L'association pour la préservation de la mémoire audiovisuelle suisse a vu le jour le 1er décembre 1995 à la 'Maison latine' à Berne.

L'association MEMORIAV émane du groupe de travail qui, sur mandat de Madame la Conseillère fédérale Ruth Dreifuss, a élaboré un concept d'archivage des documents audiovisuels du pays. Les tâches urgentes ne se résument

pas seulement à sauvegarder et à mettre en valeur le patrimoine audiovisuel helvétique mais également à le mettre à disposition du public.

Les institutions fondatrices de l'association sont la Cinéma-thèque suisse (CS) à Lausanne, la Phonothèque nationale suisse à Lugano, la Société Suisse de Radiotélévision (SSR) à Berne, l'Office fédéral de la communication (OFCOM) à Bienne, ainsi que les Archives fédérales (AF) et la Bibliothèque nationale suisse et Christoph Graf, directeur des Archives fédérales ont été élus Président, respectivement Vice-président de MEMORIAV. Dès 1996, un secrétariat général sera mis sur pied pour assurer la coordination des activités de l'association.

La prise de conscience du phénomène de dégradation dramatique des documents audiovisuels s'est sensiblement améliorée ces dernières années. Il est vrai que ce patrimoine acquiert une importance croissante pour l'histoire de notre pays et se compose souvent de documents uniques de grande valeur. Des émissions de radio et de télévision, des enregistrements sonores ainsi que de nombreux films et photographies de tous formats sont en grand danger de disparition. Les divers processus de dégradation dûs à l'acidité, la disparition des couleurs ou simplement le vieillissement des supports en sont les causes principales. A cela s'ajoute un phénomène d'obsolescence de la technologie des supports sur lesquels ces documents sont conservés: aujourd'hui déjà, par exemple, certains types de lecteurs de cassettes vidéo ne se trouvent plus sur le marché!

Les accents du programme d'actions de MEMORIAV se focaliseront sur plusieurs axes. Tout d'abord, les mesures d'urgence pour la restauration immédiate de documents audiovisuels en grand danger de disparition totale seront poursuivies. Depuis 1992, des montants s'élevant à quelque Frs 2,7 millions ont pu être engagés pour ce sauvetage d'urgence. En parallèle, des projets concrets de collaboration entre les membres de l'institution seront initialisés ou poursuivis. Des réalisations entre les AF et la Télévision ainsi qu'entre la BN, la FN et la Radio vont très bientôt conduire à des résultats concrets. Enfin, il est prévu de mettre en place un réseau de compétences reliant tous les membres de MEMORIAV, garantissant une utilisation optimale de l'expertise de chacun. Grâce à la nouvelle association, ces démarches seront mieux assurées et devraient connaître un essor favorable, permettant ainsi un sauvetage accru et un meilleur accès à cette documentation unique pour les cercles scientifiques et culturels concernés.

Renseignements: Jean-Frédéric Jauslin, Directeur, Bibliothèque nationale suisse, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne T 031 322 89 11 ou Katharina Bürgi, Responsable de projet, Kalkbreite 59, 8003 Zurich T / Fax 01 451 00 30

Association MEMORIAV